

MAÎTRISE DE TYPE COURS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE SCHÉMA TEMPOREL

MODÈLE DE DÉROULEMENT DURÉE DE 12 À 16 MOIS

Trimestre	Automne 1	Hiver 1	Été 1	Automne 2
Activités obligatoires	SCA702 (0 cr.) SCA716 (0 cr.)		GEI807 (1 cr.) GEI808 (8 cr.)	Suite du projet (s'il y a lieu) – inscription en rédaction
Activités à option Bloc 1 (30-36 cr.)	6-9 crédits	6-9 crédits	GEI805 ou GEI806 (6 cr.)	
Activités à option Bloc 2 (0-12 cr.)	0-6 crédits	0-6 crédits		
Activités au choix (0-6 cr.)	0-3 crédits	0-3 crédits		
Total crédits	15	15	15	0
Lieu de formation	Campus principal	Campus principal	Selon le projet	Selon le projet

Remarques importantes sur ce modèle :

- Une inscription à temps complet comporte de 9 à 18 crédits. Le nombre exact de crédits inscrits par trimestre est à la discrétion de la personne étudiante.
- Une inscription à 15 crédits de cours représente une charge de travail très importante. Le cas échéant, nous recommandons de porter une attention particulière au choix des cours de façon à favoriser la réussite scolaire.
- Le choix des activités à option du bloc 1 (cours et modules en génie électriques et génie informatique) peut être plus limité compte tenu des horaires particuliers des [modules APPI](#). L'inscription à des activités à option du bloc 2 (cours de gestion de projets d'ingénierie) et des cours au choix peut être nécessaire pour compléter tout le programme en 12 à 16 mois.
- Voir la page 2 pour plus de renseignements importants sur le déroulement du programme.

MAÎTRISE DE TYPE COURS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

SCHÉMA TEMPOREL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Activités du programme

- La liste des activités dans les différents blocs de la maîtrise est disponible dans la [fiche technique du programme](#).
- La sélection des activités à option ou au choix se fait selon l'offre de cours chaque trimestre, en fonction des activités offertes et des places disponibles.
- La [planification provisoire des activités](#) est disponible sur le site de la Faculté de génie.
- Une inscription à temps complet comporte de 9 à 18 crédits. Le nombre exact de crédits inscrits par trimestre est à la discrétion de la personne étudiante, mais nous recommandons de suivre les modèles présentés ici pour faciliter le déroulement du programme.

Projet d'essai

- L'inscription au projet d'essai est autorisée conditionnellement à la réussite de 21 crédits, mais elle est recommandée en fin de programme.
- Le projet d'essai comporte 9 crédits à la base ([GEI807](#) et [GEI808](#)), mais il est possible de bonifier le projet avec l'inscription à une activité de 3 crédits ([GEI803/GEI804](#)) ou de 6 crédits ([GEI805/GEI806](#)) si l'ampleur du projet le justifie. Les activités du projet peuvent être inscrites au même trimestre ou à des trimestres différents.
- Il est possible de réaliser le projet d'essai en entreprise, mais le projet d'essai ne peut **pas** être remplacé par un stage industriel régulier. Le projet en entreprise doit correspondre aux exigences académiques du projet d'essai.
- Si le projet d'essai est réalisé en entreprise, l'inscription doit **obligatoirement** être faite en fin de programme.

Lieu de formation

- La présence en personne sur le campus principal de l'Université de Sherbrooke est **requis** pour tous les trimestres durant lesquels des cours sont inscrits.
- Si le projet d'essai prend la forme d'un stage de recherche, la présence en personne dans les laboratoires de l'Université est **requis**. Il n'est pas possible de réaliser un projet d'essai entièrement à distance.
- Si le projet d'essai est réalisé en entreprise, la présence sera requise à l'endroit prévu par l'entreprise d'accueil.

Trimestre d'été

- Les interruptions d'études pour des motifs discrétionnaires ne sont **pas** autorisées à ce trimestre. L'inscription à des cours ou au projet d'essai est obligatoire.